

MES ACTUS GANNATOISES
Numéro 13 # Novembre 2022

LE MAG

GANNAT



SOMMAIRE



ÉDITO P 3

RETOUR EN IMAGES P 4

DOSSIER P 9

ACTUALITÉS P 16

DANS LE RÉTRO P 19

TRIBUNES P 22

CULTURE P 23

SPORT P 26

JEUNESSE P 27

CCAS P 29

CALENDRIER DES ANIMATIONS P 31

ÉDITO



Chères Gannatoises, Chers Gannatois,

Après un mois de septembre marqué par la réussite de notre forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants, mais également par une rentrée scolaire intensive dans tous nos établissements scolaires ; nous voilà dans un contexte de fin d'année préoccupant. Le réchauffement climatique et la hausse des prix nous poussent à intensifier nos réflexions sur l'énergie. Depuis 2014, la ville mène des actions pour réduire sa consommation d'énergie. Cela se traduit principalement par une politique d'investissement tant sur nos bâtiments communaux, que sur l'éclairage public, mais également sur la gestion de l'eau. Aujourd'hui, la crise que nous subissons tous, nécessite non seulement de poursuivre cette politique d'investissement mais aussi de renforcer nos orientations selon trois axes : modifier nos comportements, optimiser le fonctionnement de nos équipements et produire de l'énergie renouvelable.

Un dossier spécial dans ce Mag est consacré à la communication des actions déjà réalisées et des nouvelles directives que nous sommes obligés de prendre pour assumer nos responsabilités tant climatiques que financières. Ces mesures consistent à adopter de nouveaux comportements pour réduire de nouveau notre consommation d'énergie pour une bonne gestion de nos finances publiques et ainsi contribuer à réduire notre impact environnemental ; sans pour autant créer trop de contraintes pour notre vivre ensemble à Gannat. C'est en étant collectivement responsable que nous surmonterons cette crise et créerons les conditions d'avenir pour nos enfants. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer

les contraintes financières à venir. Le budget énergie de la ville (qui n'est sous aucun bouclier de protection) va être multiplié par 4.

Et, c'est avec courage et pragmatisme que nous souhaitons réorganiser notre patrimoine scolaire, investir dans les cours d'écoles et dans les restaurants scolaires. Nous reviendrons vers vous après une période de concertation pour vous expliquer le programme de restructuration de l'offre bâtementaire à disposition de l'ensemble de nos associations ainsi que l'aménagement d'espaces de vie et infrastructures pour nos jeunes.

De nombreux projets d'avenir et de réorganisation de notre ville nous animent. Les orientations 2023 se préparent dans un contexte contraint, et ce sera probablement l'un des budgets dont la préparation sera la plus exigeante depuis plusieurs années, pour plusieurs raisons.

En parallèle, nous alertons également sur les difficultés à venir pour notre EHPAD et pour notre CCAS. Les discussions avec nos tutelles de rattachement sont difficiles mais, collectivement, nous défendons nos infrastructures et par là l'aide à nos aînés.

Vous pouvez compter sur mon déterminisme pour mener les projets avec un meilleur taux de subventions pour la bonne gestion des comptes de la Ville de Gannat ainsi que pour porter la voix de nos établissements.

Je sais pouvoir compter sur vous comme vous pouvez compter sur ma volonté au service de notre commune.

Bien fidèlement,

Véronique Pouzadoux
Maire de Gannat

*Présidente de la Communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne*

RETOUR EN IMAGES

JEUDI 2 JUIN

La première guinguette organisée par le CCAS a permis de réunir près de 80 personnes sous le soleil du champ de foire à l'heure du repas et durant une demi-journée rythmée par les mélodies du Duo Musette.



LES JEUDIS DU 2 AU 30 JUIN

Comme chaque année, tous les jeudis du mois de juin, la médiathèque de Gannat a proposé des animations autour de lectures de contes pour les enfants jusqu'à 8 ans. Des jeux étaient également proposés pour les plus grands.

JEUDI 9 JUIN

Afterwork Street-Art organisé par la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne en partenariat avec l'association gannatoise Un Pas de Danse.



SAMEDI 11 JUIN

Fête périscolaire : une ville "Periscoland" imaginée par les enfants. Plus de 350 personnes étaient présentes pour découvrir les différents ateliers : une confiserie, une bijouterie, un magasin de mode, un magasin de jouets en bois, un casino, un fleuriste...



MARDI 21 JUIN

Une fête de la musique sous le soleil avec des concerts dans les bars partenaires : Chez Clément, l'Occitan, le P'tit Zinc, le Jardin de Gannat et le Bistrot.

MERCREDI 15 JUIN

Remise du Prix des Petits lecteurs de l'Allier.

Un nouvel évènement autour du livre pour les moins de 3 ans sur la thématique du "bien manger, bien bouger, bien dormir".

En partenariat avec le Département de l'Allier, la Communauté de communes, et la maison de la presse de Gannat.

Le jury était composé des enfants de moins de 3 ans !



DU 23 AU 25 JUIN

Gannat a fêté la 6^{ème} édition de ses Olympiades sportives !

Au programme : tennis, badminton, pétanque, handball, football, basket et rugby. Bravo à tous les participants.

La journée du 25 juin était également l'occasion de saluer les actions des bénévoles Gannatois à travers la remise des trophées Gannat "Terre de Jeux 2024".

MERCREDI 29 JUIN ET 6 JUILLET

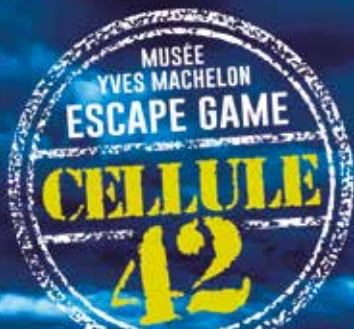
Les rendez-vous du Maire

Madame le Maire accompagnée des adjoints et élus sont allés à la rencontre des habitants. Deux réunions ont été organisées dans les quartiers (Stade Muyard et Place des Près Juillard) et une lors d'une matinée au marché durant l'été.

Ces RDV se poursuivront aux beaux jours à partir du printemps prochain dans les autres quartiers de Gannat.



UNE AVENTURE À VIVRE SUR
LES LIEUX RÉELS DE SON HISTOIRE...



Vous avez **30 min.** pour
rejouer l'évasion du 2 décembre 1942

RENSEIGNEMENTS
Musée : 04 70 90 23 78 / Mairie : 04 70 90 00 50

RÉSERVATIONS
Office de tourisme Val de Sioule
www.valdesioule.com



VENDREDI 1^{ER} JUILLET

Lancement de l'Escape Game "Cellule 42" au Musée Yves Machelon.

L'escape game Cellule 42 est un jeu d'évasion de 2 à 4 joueurs à partir de 13 ans, qui propose aux participants de revivre l'évasion du résistant Claude Hettier de Boislambert durant la Seconde Guerre Mondiale. Pour cela il leur faut résoudre des énigmes afin de comprendre comment cette évasion spectaculaire a pu avoir lieu le 2 décembre 1942 dans la prison de Gannat.

Horaires des parties : samedi et dimanche à 14h15 / 15h30 / 16h45

À réserver sur www.valdesioule.com ou dans les points d'accueil de l'Office de Tourisme Val de Sioule.



SAMEDI 9 JUILLET

Lors d'un moment convivial sous le soleil au champ de foire Madame le Maire accompagnée de Madame Bertolucci, adjointe en charge des élections, a tenu à remercier les membres des bureaux de vote lors des élections présidentielles et législatives.



SAMEDI 9 JUILLET

Feu d'artifice et animations à Paléopolis, une belle occasion pour admirer Gannat depuis la colline.



JEUDI 14 JUILLET

Fête Nationale

Crédit photo : Souvenir Français de Gannat



VENDREDI 22 JUILLET

Signature de la convention de partenariat avec La Poste Groupe dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Conclue pour une durée d'un an, la Ville de Gannat associe, à travers cette convention, La Poste Groupe à ses réflexions pour l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie d'attractivité.

SAMEDI 23 JUILLET

Cérémonie commémorative en l'honneur des Fusillés des Vignes.

Le 24 juillet 1944, Léopold Mau-pas, Raymond Chambonnet, Émile André Cavard et Bernard Bruneau, 4 jeunes résistants de Gannat, étaient exécutés par les Allemands à la cabane des vignes à Gannat, alors qu'ils étaient désarmés.



SAMEDI 27 AOÛT

Après-midi ludique et conviviale au champ de foire lors du quizz musical sur le thème "ciné et séries".

Bravo et merci aux nombreux participants qui ont répondu présents !



DU 27 AU 31 JUILLET

Une nouvelle édition et une nouvelle réussite pour le Festival les cultures du monde. Bravo aux organisateurs et bénévoles !



JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Madame le Maire et Stéphanie Cartoux, adjointe en charge de la famille, de l'éducation, de la jeunesse se sont rendues dans les classes pour rencontrer enseignants et élèves.



SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Véronique Pouzadoux, maire de Gannat, entourée des adjoints et conseillers municipaux, a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants lors d'une cérémonie sous la halle du champ de foire, en amont du forum des associations.

Un moment convivial pour faire découvrir notre ville, les nombreux services et animations qu'elle propose mais aussi d'échanger tous ensemble.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Une journée riche en rencontres et découvertes au Forum des Associations ! Merci aux nombreux visiteurs qui ont répondu présents afin de s'inscrire aux différentes activités proposées par les associations de la ville mais aussi pour venir s'informer et échanger avec les bénévoles !



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

« À travers champs ! », une journée consacrée à la valorisation des producteurs et artisans du territoire organisée par la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne en partenariat avec la ville de Gannat.



SAMEDI 17 & DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine à Gannat avec entrée libre au musée, une visite commentée de la ville sur le thème des hôtels, restaurants et cafés, lectures...



DOSSIER

LA VILLE POURSUIT
SES ACTIONS
POUR RÉALISER
DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DANS UN CONTEXTE CLIMATIQUE
ET INFLATIONNISTE PRÉOCCUPANT



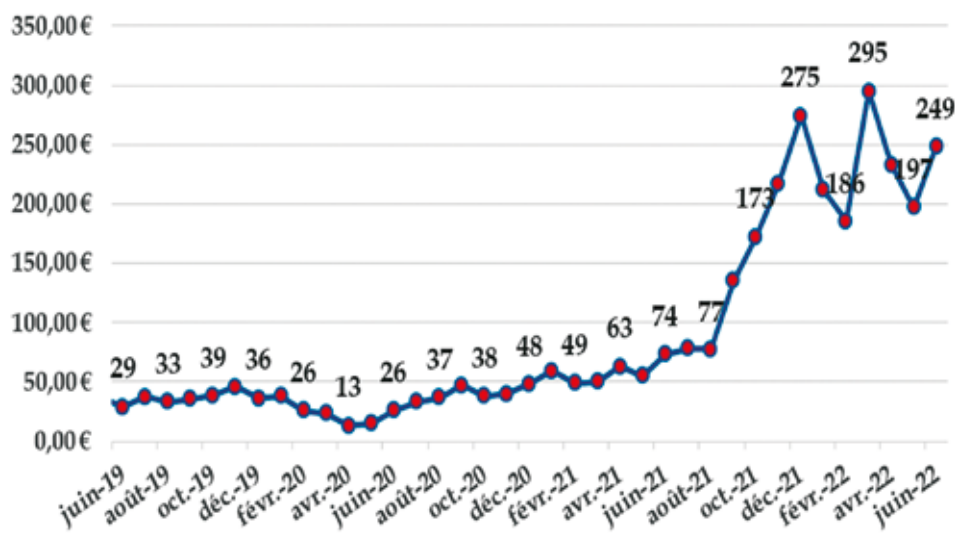
AVANT-PROPOS

Débutée en 2021, l'inflation des prix de l'énergie s'est accélérée avec le déclenchement de la guerre en Ukraine. L'Association des Maires de France et des Présidents des intercommunalités (AMF) précise que ces hausses oscillent entre 30 % et 300 %.

Dans un contexte financier national déjà tendu, les prévisions des collectivités territoriales vont devoir être revues afin de prévoir sur ce poste de fonctionnement une dépense parfois trois à quatre fois supérieure à celle de l'année précédente.

Évolution du prix de l'électricité sur le marché de gros en France

Source : Amber 2022



Évolution du prix du gaz* depuis le 1^{er} juillet 2007

Source : opera-energie.com



* Évolution des prix de clôture baseload calendar n+1

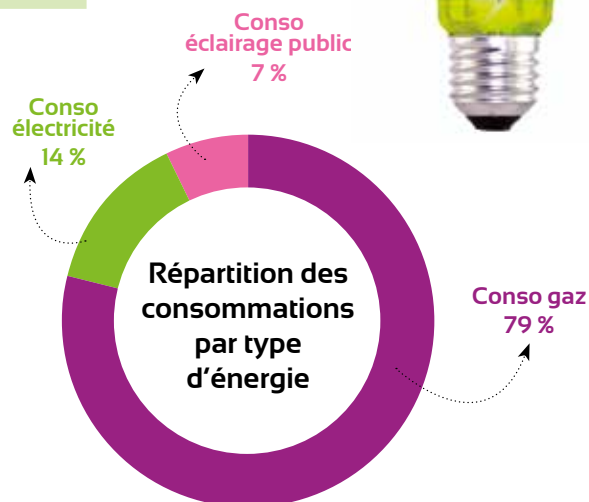
Attention : entre 2021 et 2022, le changement d'année de livraison exagère l'effet baissier.

NOTRE VILLE FACE À CE CONTEXTE

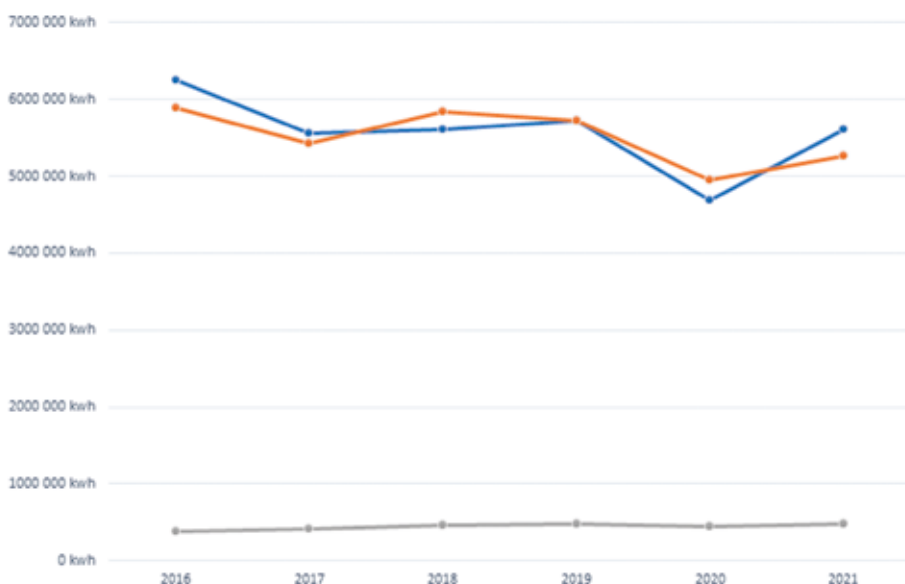


Depuis 8 ans, bien avant cette crise, la commune de Gannat mène une politique de gestion des énergies raisonnée. Ceci se traduit par une politique d'investissement continue dans notre patrimoine communal, dans l'éclairage public, dans la gestion de l'eau et dans la volonté de mettre en place un projet d'énergie renouvelable.

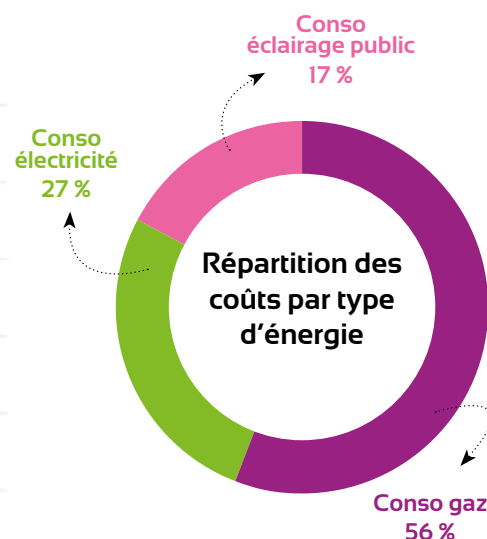
Aujourd'hui, la crise que nous subissons, nous oblige à accélérer ce mouvement mais également et malheureusement, à prendre des décisions plus radicales.



Évolution des consommations et des dépenses depuis 2016



- Consommation d'énergie globale en kWh
- Consommation d'énergie globale en kWh ramenée à la rigueur climatique
- Coût énergétique en €



CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNE DE GANNAT

5841

Nombre d'habitants

25 000 m²

Nombre de surface

80 (dont 51 pour l'électricité et 29 pour le gaz)

Nombre de contrats d'énergie

QUELS LEVIERS D'ACTION ?



BIEN ACHETER NOTRE ÉNERGIE

Face aux obligations réglementaires, la ville de Gannat a été contrainte de sortir des tarifs réglementés de ventes (TRV) et d'effectuer une mise en concurrence dans les règles de la commande publique.

Depuis 2015, les marchés de l'énergie ont été progressivement ouverts à la concurrence. En parallèle, les tarifs réglementés de vente ont été restreints voire supprimés.

Ainsi, s'agissant du gaz, la totalité des tarifs réglementés de vente (TRV) a été supprimée depuis novembre 2020. S'agissant de l'électricité, les structures employant plus de 10 personnes et dont le budget total annuel excède 2 millions d'euros ne peuvent plus bénéficier de ces tarifs depuis le 31 décembre 2020.

Pour faciliter les démarches et obtenir les meilleures conditions tarifaires, la Ville de Gannat a adhéré au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'ALLIER-SDE 03 - compétent pour la distribution publique d'électricité et de gaz :

- Mutualiser les besoins pour obtenir les meilleures conditions tarifaires,
- Soulager les collectivités des démarches administratives complexes d'appels d'offres.

Le saviez-vous ?

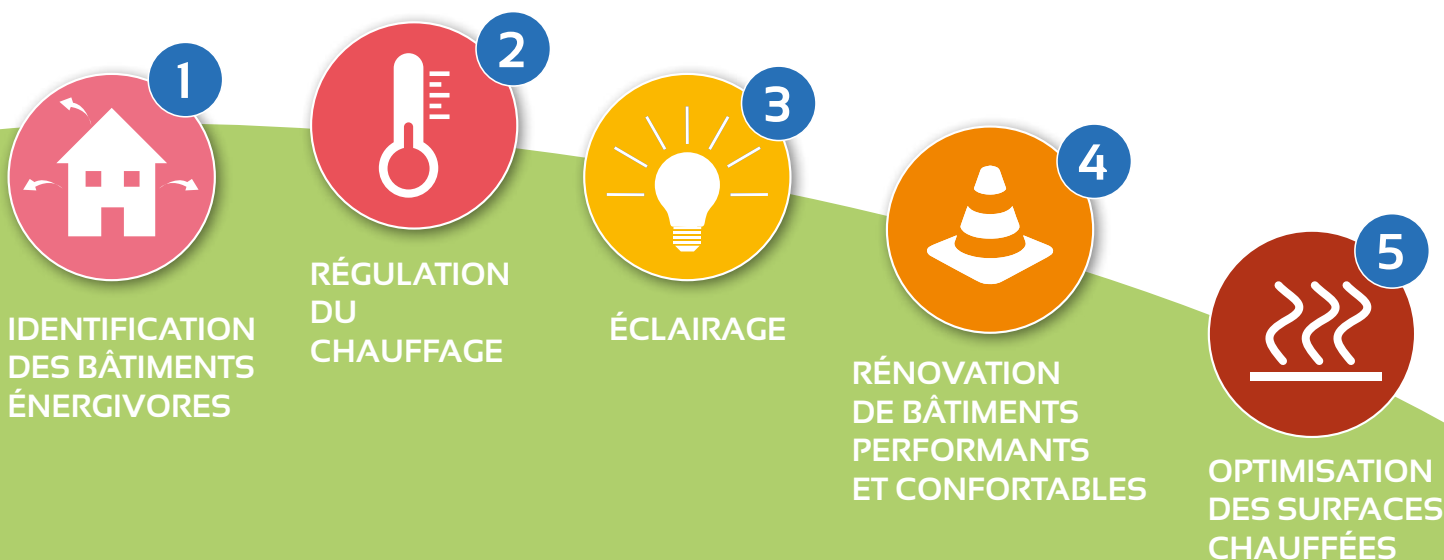
En moyenne, la commune de GANNAT dépense 76 €/hab/an pour les consommations d'énergies communales pour une moyenne nationale de 49 €/hab/an.

Cela s'explique par son rôle de commune-centre qui regroupe un nombre d'infrastructures plus important que d'autres communes de taille similaire (env. 6000 habitants).

Exemple : Piscine, musée, médiathèque, cinéma...

DIMINUER LES CONSOMMATIONS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

5 leviers vont permettre à la ville de diminuer les consommations d'énergie au niveau des bâtiments communaux.



1 IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ÉNERGIVORES



Piscine, centre socioculturel, complexes sportifs...

Il est nécessaire d'agir en priorité sur les **10 bâtiments les plus consommateurs d'énergie**, ceux qui représentent 80 % des coûts.

Du fait des volumes à chauffer et du système actuel de chauffage, le centre socioculturel est un cas particulier. Un choix stratégique pour les finances a dû être fait : fermeture de l'équipement du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} avril 2023.

Une fermeture de la piscine est également programmée du 19 décembre 2022 au 15 janvier 2023 (dont 15 jours consacrés à la vidange).

Le saviez-vous ?

Le coût moyen/an d'une piscine (bassin de 25 m, 5 lignes) est entre 62 000€ et 137 000€ en fonction de l'année de construction.

En ce qui concerne la piscine municipale de Gannat le coût avoisine 95 000€/an.



2 RÉGULATION DU CHAUFFAGE



La régulation du chauffage est contrôlée via plusieurs paramètres :

- Remplacement par des systèmes plus performants (Gestion Technique du Bâtiment, thermostatique programmable...).
- Affinage des programmations des plages horaires confort/réduit, pour gérer au mieux le confort de chauffage tout en optimisant la consommation d'énergie.
- Diminuer les consignes de température.

En expérimentation, la facture de gaz a été réduite de 35 % à l'école maternelle Champ de Foire uniquement en ajustant les plages horaires (mercredi, week-end et vacances scolaires).

Le saviez-vous ?

1°C de moins sur la température d'ambiance c'est jusqu'à 10% de réduction sur la facture. Il a donc été décidé de diminuer les consignes :

- 20°C dans les écoles
- 19°C dans les vestiaires
- 14°C dans les gymnases
- 20°C dans les bureaux
- 16°C dans les ateliers

3 ÉCLAIRAGE



Le passage de l'éclairage vers de la LED permet une baisse conséquente des consommations d'électricité par rapport au système précédent. À titre d'exemple, la consommation électrique a diminué de 30 % à la salle omnisports suite au remplacement de l'éclairage par de la LED (salle de basket en 2020 et salle de gym en 2021).

En plus de ces opérations, la ville investit 10 000€/an en LEDs depuis 2 ans pour le remplacement de l'éclairage des bureaux au sein des services municipaux et des écoles.

Outre le changement du type d'éclairage, des systèmes sont également étudiés comme les détecteurs, minuteurs et variateurs de lumière à installer sur les luminaires les plus gourmands en énergie.

En plus de ces solutions "matérielles", d'autres mesures sont également prises :

- Arrêt des matchs de football en nocturne (entraînements non concernés).
- Sensibilisation des utilisateurs des équipements communaux à l'extinction des lumières et du matériel informatique.

4 RÉNOVATION DE BÂTIMENTS PERFORMANTS ET CONFORTABLES



Le but à travers ce 4^e levier est d'offrir aux bâtiments un confort thermique en toute saison en ne négligeant pas la période estivale. Cela est réalisable grâce à des actions au niveau de l'isolation du bâti et du remplacement des menuiseries par du matériel performant.

Cette rénovation va aussi permettre une amélioration de la qualité d'air intérieur grâce à la mise en place de système de ventilation efficace.

Une rénovation globale permet de diviser par 2 ou 3 la consommation d'énergie. C'est un moyen de maîtriser le budget en étant moins sensible à la variation du prix des énergies.

En début d'année 2022, un programme de travaux sur 2 ans a été initié à l'hôtel de ville : isolation, chaudière, menuiseries, thermostatiques...

Dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie, la ville a réalisé 7 720 m² d'isolation des combles, 2 550 m² d'isolation des planchers et 735 ml d'isolation des réseaux pour 0€ d'investissement.

5 OPTIMISATION DES SURFACES CHAUFFÉES



Concernant ce dernier levier, une décision a été prise concernant la réduction des surfaces à travers par exemple la vente, le regroupement ...

Afin d'utiliser l'énergie de manière rationnelle, il est également important de regrouper les temps d'utilisation des salles afin de réduire au maximum les alternances de période "confort/réduit".



MODERNISER ET ADAPTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante d'économie d'énergie.

Pour réduire la consommation en énergie, la commune mène 3 actions :

- Renouvellement du parc ancien,
- Définition des besoins afin d'ajuster le niveau de puissance,
- Définition du périmètre et des horaires d'extinction.

À terme, ces adaptations permettront de diminuer les dépenses en électricité, de réduire les nuisances lumineuses dans les habitations, de limiter l'impact sur la faune et la flore (alternance jour/nuit) et de se projeter sur une amélioration du parc d'éclairage public.

Évolution de renouvellement de l'éclairage public à Gannat entre l'année 2014 et l'année 2021 ainsi que de la mise en place de foyers LED.

Ancienneté de l'éclairage	2014	2021	2014	2021
Inférieur à 8 ans	304	617	21%	40%
De 9 à 20 ans	490	325	33%	21%
Supérieur à 20 ans	683	592	46%	39%
TOTAL	1477	1534		
Foyers en LED	0	578	0%	38%

Sur l'année 2022, plus de 553 lanternes vont être renouvelées avec le SDE03. Cela va permettre une diminution du coût d'énergie de plus de 30% (env 20 000€/an) auquel s'ajoutent les coûts de maintenance.

Une proposition d'extinction de tous les quartiers de 23h-6h ou une réduction de l'éclairage à 20% de la puissance est à l'étude.

RENOUVELER ET ADOPTER UNE MAINTENANCE ÉCO-RESPONSABLE DES VÉHICULES

Afin de diminuer les dépenses en carburant et réduire la pollution, la ville de Gannat renforce ses pratiques éco-responsables comme par exemple :

- Favoriser l'éco-conduite (Certains agents ont suivi une formation),
- Vérifier régulièrement la pression des pneus et plus généralement la maintenance,
- Réduire la vitesse tout en évitant de surcharger,
- Suivre précisément la consommation et le kilométrage pour chaque véhicule.

Il est aussi nécessaire de faire évoluer la flotte de véhicules.

Le véhicule du responsable voirie est électrique, il effectue environ 3000Km/an soit un gain de 500€/an .





DÉVELOPPER LES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Des projets sont en cours d'étude sur des sites à revaloriser (potentiel de 12 hectares) pour une production d'énergie potentielle équivalente pour l'autonomie de la ville de Gannat et ses habitants.



SENSIBILISER LES DIFFÉRENTS PUBLICS

Outre les solutions mises en place présentées en amont, il est nécessaire d'agir sur les comportements. Pour cela, la ville de Gannat mène plusieurs actions :

- Formation et sensibilisation des agents et élus,
- Mise en place de notice d'utilisation des bâtiments.

S'ADAPTER POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau est l'un des enjeux essentiels de demain. Cette ressource précieuse et vitale doit faire l'objet d'une attention particulière pour sa préservation.

La ville de Gannat a mis en place des solutions via notamment des équipements hydro-économiques :

- Aérateur : installé sur les robinets, cet outil permet de mélanger de l'air à l'eau sous pression en sortie ce qui permet de réduire jusqu'à 50% le débit d'eau de sa valeur initiale.
- Presto : ces robinets permettent par simple pression de délivrer un débit pendant un temps limité et de supprimer les oublis de fermeture.

La ville de Gannat a équipé les écoles et les structures sportives de matériels hydro-économiques sur le dernier trimestre 2022. La baisse de consommation estimée en moyenne est de 10% dans les écoles et de 15% dans les bâtiments sportifs.

L'arrosage a aussi dû être adapté avec l'installation d'un système automatique en goutte à goutte et l'utilisation des réserves d'eau de la commune. La ville dispose de deux cuves enterrées de 50000 litres pour la récupération d'eau de pluie.



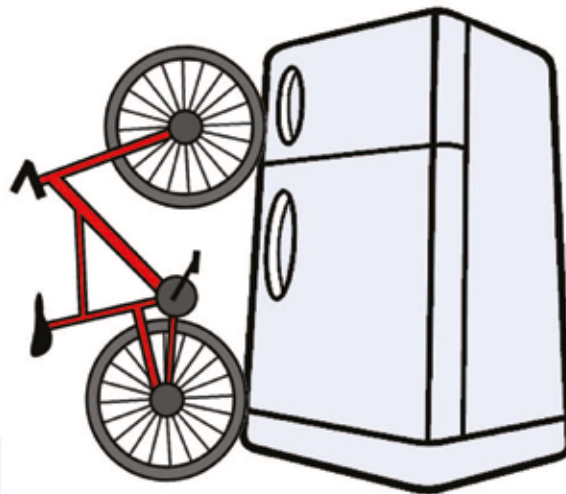


SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2023

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

A GANNAT,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le jeudi 12 janvier 2023 et le
jeudi 21 décembre 2023

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire



Êtes-vous sûr de vouloir les jeter ?
Associations, recyclerie,
ou vente permettent de
donner une seconde
vie à vos objets !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket

ACTUALITÉS



RECENSEMENT DE LA POPULATION : DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023

Gannat fera partie des communes concernées par le recensement de la population programmé par l'INSEE en début d'année 2023.

Le recensement est un outil indispensable pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les projets qui nous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle aussi la participation de l'État au budget des communes : plus la commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces données statistiques est également un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires, déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe !

Infos : www.le-recensement-et-moi.fr

LA VILLE DE GANNAT RECHERCHE UNE DIZAINE D'AGENTS RECENSEURS.

Si vous êtes intéressés, contactez le service ressources humaines à la mairie au 04 70 90 00 50 ou adressez une lettre de motivation et un CV à evain.l@ccspsl.fr au plus tard le 21 novembre 2022

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :
le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant
Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ? Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne
Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire
(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !



le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de vos données personnelles ne se font pas. Elles à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés (CNIL).



BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS !



Ludivine Chabord

Elle a rejoint les services de l'hôtel de ville en tant que Responsable des Services à la Population le 1^{er} juin 2022.

Elle est l'interlocutrice des associations et des commerçants mais vous pourrez également bénéficier de ses services à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



Marie-Laure Chenard

Elle a été recrutée le 1^{er} juillet 2022 en tant que Responsable de secteur du service d'aide à domicile au sein du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville.



Marc Abadie

Il a intégré la brigade de la Police Municipale de la ville le 1^{er} septembre 2022 en qualité de Gardien-Brigadier en remplacement d'un agent.

INTRAMUROS : L'ESSENTIEL DE VOTRE VILLE DANS VOTRE POCHE !



Au cours de l'été, la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne a adhéré à l'application IntraMuros, permettant aux 60 communes membres d'en bénéficier gratuitement. Cette application mobile, permet à chaque commune de posséder sa propre interface.

Il permet également de créer une communication directe de la commune vers les citoyens, grâce à l'envoi d'alertes via des notifications et aussi de développer la participation citoyenne via les sondages et le dispositif de signalement à disposition en cas de problème technique rencontré dans la ville.

IntraMuros est téléchargeable sur votre téléphone portable par le biais de la plateforme que vous avez l'habitude d'utiliser pour télécharger vos applications (AppStore, Google Play).

L'application "Ville de Gannat" laisse sa place à ce nouvel outil d'information qui va permettre à la commune et à l'intercommunalité de communiquer diverses informations du territoire (services, événements, actualités, annuaires, ...).

Scannez ce QR code
pour accéder directement
au téléchargement
de l'application !



DANS LE RÉTRO



QUI ÉTAIT CLAUDE HETTIER DE BOISLAMBERT ?

Claude Hettier de Boislambert, né en 1906 dans le Calvados, est sans doute le plus célèbre des détenus passés par Gannat.

Officier français, il refuse l'armistice, signé avec le III^e Reich et rejoint les forces françaises, luttant encore aux côtés des Alliés. Envoyé en Afrique, il contribue à rallier le Cameroun à la cause du général De Gaulle.

Traîné par les autorités de Vichy dans les prisons de Dakar et de Bamako, il subit des interrogatoires pendant de longues semaines mais ne fournit aucun renseignement de nature à renseigner les forces vichystes. Il est transféré à la prison de Marseille, puis à celle de Clermont-Ferrand et ensuite à celle de Gannat. Il purge sa peine d'abord à la prison de Saint-Étienne, isolé en cellule dans des conditions très dures, puis, de nouveau, à la prison de Gannat d'où il parvient à s'évader après vingt-six mois de détention.

Il rejoint Londres en 1943 où le général de Gaulle lui confie l'organisation et le commandement la Mission militaire française de liaison administrative (MMLA) qui doit établir et harmoniser les rapports entre les forces Alliées et les populations libérées.

Après la guerre, il occupe d'importantes fonctions politiques et diplomatiques : gouverneur de Rhénanie de 1945 à 1951, député de la Manche de 1951 à 1956, puis ambassadeur au Sénégal de 1960 à 1962. Il est nommé chancelier de l'ordre de la Libération de 1962 à 1978.

Il décède le 22 février 1986 à Paris et est inhumé à Sallenelles dans le Calvados.

IL Y A 80 ANS, CLAUDE HETTIER DE BOISLAMBERT S'ÉVADAIT...

Comment naquit une prestigieuse distinction ?

Et si nous commençons, pour une fois, par la fin ? Nous sommes le 17 janvier 1943. Dans les bureaux du général de Gaulle de Carlton Gardens, à Londres. Ce dernier s'apprête à partir pour Casablanca où va avoir lieu une rencontre entre lui, le général Giraud et le président des États-Unis F.-D. Roosevelt. Un homme est soudain introduit dans son cabinet. Il le reconnaît : « Boislambert ! vous voilà !^[1] »

Les deux hommes se donnent l'accolade. Ils ne s'étaient plus revus depuis l'été 1940, date à laquelle le chef d'escadron de Boislambert s'était mis au service de « l'homme du 18 juin ». Entre-temps, l'officier de cavalerie avait rallié, avec l'aide de Philippe Leclerc de Hautecloque, l'Afrique équatoriale française... puis ce fut l'affaire manquée de Dakar... son arrestation... le long périple vers la cour martiale et la prison de Gannat.

Mais l'officier est de la trempe de ceux qui ne désespèrent pas. Sa condamnation à mort, commuée en peine de travaux forcés à vie, renforce sa détermination : il veut s'évader ! il doit s'évader !

Avec ses compagnons d'infortune, un plan se trame. Ne souhaitant pas partir seul, il propose au gouverneur Louveau^[2] de le suivre. Ce dernier décline... Il craint que son âge ne le handicape dans cette aventure audacieuse. Le choix se porte alors sur Antoine Bissagnet, autre acteur malheureux de l'échec de Dakar. Un troisième homme les rejoindra : Jacques Pécheral arrêté lors d'une opération avortée au Maroc.

Conscients des difficultés qu'ils auront à affronter, Boislambert s'entraîne physiquement dès que l'occasion se présente... tractions, pompes, exercices physiques divers... Un seul mot d'ordre : conserver une bonne forme physique malgré les conditions de détention.

Pourtant, cela ne peut suffire. Heureusement, il sait qu'au-delà des hauts murs de la forteresse, il sait pouvoir compter sur une complice indéfectible : sa mère, Madame la comtesse de Bonneval. Elle est la



véritable cheville ouvrière de l'évasion. Ayant obtenu l'autorisation de visiter son fils, elle en profite pour faire le lien entre son fils incarcéré et les réseaux de résistance locaux.

Finalement, un plan audacieux est échafaudé. Au moment de regagner leurs geôles les trois hommes demeurent discrètement cachés dans les toilettes extérieures. De leur côté, leurs camarades d'incarcération s'abstiennent bien volontiers de faire remarquer leur absence à des gardiens pas trop zélés. La nuit est tombée. Les hommes percent le toit de l'abri où ils ont trouvé refuge, sortent, escaladent un premier mur et se retrouvent au pied de l'enceinte principale haute de près d'une dizaine de mètres. Une corde les y attend lancée depuis une maison voisine. Mais laissons le soin à M. Félix Barthelaix de raconter la suite :

« Une fois sortis, je remettais Pécheral à une personne qui l'attendait au coin du bâtiment. Mon camarade Perrin partait avec l'échelle et la corde, moi je partais donc avec les deux hommes restants, Messieurs Hettier de Boislambert et Bissagnet, ma petite échelle sur l'épaule. En arrivant au lieu fixé, comme prévu, en haut personne n'y était alors.

Comme convenu nous prenions la route pour aller au n°6 de la rue des Capucins où nous attendaient trois vélos en état de marche qui étaient gardés par deux jeunes gens en fausse carte d'identité. (...) Nous enfourchions alors les vélos et prenions la direction de Mazerier où à l'avance j'avais averti mon camarade Habrial que j'aurais peut-être besoin de son aide. »

Les deux hommes passèrent plusieurs nuits, cachés chez les Habrial. Imagine-t-on seulement les risques pris par cette famille ? Intervient alors un nouveau personnage dans ce scénario digne d'un roman : la fille de Félix Barthelaix, Thérèse. Reprenons le témoignage du courageux résistant.

« Les deux prisonniers évadés restant chez le camarade Habrial, la mère du Commandant de Bois-lambert avec ma fille Thérèse Barthelaix partaient à Vichy chercher une filière de résistants pour venir les chercher. L'affaire fut bonne. » En effet, le lendemain, une voiture arrivait à Mazerier. Un point de rendez-vous fut fixé à quelques centaines de mètres de la maison des Habrial. « Thérèse partit en vélo prévenir les prisonniers qu'on les attendait à tel endroit. Une fois décidés, ils partirent à travers champs guidés par Thérèse (...) Ils arrivèrent en vue des voitures, toujours avec la peur d'être repris, les automobilistes allumèrent leurs phares. De là ils reconnurent. Un au revoir à Thérèse et ils partirent en vitesse en voiture. »

Et quelle voiture ! Une ambulance ! Au volant, Jean Sainteny dit « Dragon » ; à ses côtés, Paul Guillebaud, dit « Mouflon, tous deux du réseau Alliance. Chargés d'organiser l'exfiltration des deux fugitifs, ils disposent d'un ordre de mission bien particulier qui justifie l'emploi d'un véhicule médical : transporter un aliéné et son infirmier jusqu'à Ussel en Corrèze. L'aliéné, ce sera Bissagnet ; l'infirmier, Bois-lambert.

C'est donc sous ces fausses identités qu'ils parviennent à déjouer un contrôle policier et à rejoindre leur destination. Là, ils sont pris en charge par des réseaux de résistance locaux jusqu'à ce qu'un Ly-sander – petit appareil de liaison britannique – les arrache du sol français en direction des îles britanniques, de Londres, de Carlton Gardens, du cabinet du général de Gaulle.

L'histoire pourrait s'achever aux retrouvailles des deux résistants. Pourtant, dans la discussion qui suivit, Claude Hettier de Bois-lambert ne tarit pas d'éloges sur l'engagement, le courage et le zèle des réseaux de résistance organisés dans une France sous la botte nazie. Il suggère au chef de la France libre la création d'une nouvelle distinction destinée à honorer les hommes et les femmes de l'ombre qui prennent chaque jour des risques considérables.

Le 9 février suivant, une ordonnance instituait la Médaille de la résistance française. Deux mois plus tard, la « commission pour l'attribution de la médaille de la résistance française » était instituée. Son président devait être le chef d'escadron Hettier de Bois-lambert. Et parmi les trois autres membres, on comptait M. Antoine Bissagnet.

[1] *Les fers de l'espoir*, Claude Hettier de Bois-lambert, Plon, Paris, 1978.

[2] *Les médailles d'Edmond Louveau, dont sa Croix de la Libération, sont aujourd'hui exposées au musée Machelon*

**Il y a 80 ans,
Claude Hettier de Bois-lambert
s'évadait...**

Programme de la commémoration du 2 au 4 décembre 2022

2 DÉCEMBRE

19h-20h : Visite libre du musée avec indication des éléments sur Hettier de Bois-lambert et projection du docu-fiction sur l'évasion d'Hettier de Bois-lambert, tout public, gratuit.

20h30 : Le Théâtre Atelier Bûle présentera au tribunal de Gannat des lectures jouées retraçant le procès. Durée : 30 à 40 minutes, tout public, gratuit.

3 DÉCEMBRE

14h à 18h : Escape game à 14h / 15h15 / 16h30, sur réservation à l'Office de Tourisme Val de Sioule.

14h30 : Présentation de la cour martiale.

16h : Le Théâtre Atelier Bûle présentera au tribunal de Gannat des lectures jouées retraçant le procès. Durée : 30 à 40 minutes, gratuit, tout public.

17h15 : Visite de la prison, explications sur le parloir où Hettier de Bois-lambert a fait passer le plan d'évasion à sa mère qui l'a transmis à M. Barthelaix, la rotonde qui donnait accès aux cours (possibilité de matérialiser au sol l'emplacement des cours), tout public, gratuit.

17h45 : Visite de la prison, explications sur le parloir où Hettier de Bois-lambert a fait passer le plan d'évasion à sa mère qui l'a transmis à M. Barthelaix, la rotonde qui donnait accès aux cours (possibilité de matérialiser au sol l'emplacement des cours). Tout public, gratuit.

18h15-19h15 : Visite libre du musée avec indication des éléments sur Hettier de Bois-lambert et projection du docu-fiction sur l'évasion d'Hettier de Bois-lambert, photographies du rapport de police sur la façade arrière de la prison.

4 DÉCEMBRE

14h à 18h : Escape game 14h / 15h15 / 16h30, sur réservation auprès de l'Office de Tourisme Val de Sioule.



GANNAT 2020

Une rentrée engagée !

L'été a été marqué par les fortes chaleurs et des épisodes de grêle qui ont mis en avant la solidarité des habitants, de nos services de secours, des entreprises, du monde associatif ainsi que des personnels des collectivités territoriales. Cet épisode démontre encore une fois que la commune est un échelon indispensable pour répondre aux problématiques du quotidien et gérer les épisodes de crise.

Cette rentrée 2022 est placée sous le signe de l'engagement de tous. Un engagement indispensable pour faire face à la crise énergétique qui nous touche et à ses impacts pour le budget de la commune. Cet engagement se traduit dans la mobilisation des forces vives que nous avons vu lors du Forum des associations, lors d'« À Travers Champs », lors de la rentrée scolaire, lors des réunions de quartiers, sur le marché à l'occasion du lancement de l'application IntraMuros ou encore lors du Grand Déballage des commerçants et pour tant d'autres actions.

Le Groupe Gannat 2020, est et sera engagé pour les gannatois dans les mois à venir pour prendre les décisions qui s'imposeront afin de permettre à notre ville de faire face aux impacts de l'inflation et poursuivre ses investissements pour garder sa ligne directrice du mieux vivre ensemble dans ce contexte si particulier.

J'AIME GANNAT

Zones constructibles : 30 hectares en moins !

La municipalité, lors du dernier conseil municipal, a voté le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Mesure phare : les zones constructibles, destinées à l'habitat, sont diminuées de 85 % par rapport à la situation actuelle.

Concrètement : 30 hectares de terrains aujourd'hui constructibles seront reclassés, dès l'année prochaine, en terres agricoles ou en espaces naturels. Avec peu d'espoir de retour en arrière.

Cette mesure risque de conduire à une hausse du prix des terrains à bâtir : plus rares, ils vont devenir plus chers. Et dans une dizaine d'années, notre commune pourrait bien connaître une véritable pénurie de terrains constructibles.

Le nombre d'habitants est en baisse. La population vieillit. Les jeunes ménages sont de moins en moins nombreux. Les effectifs scolaires s'effondrent. Cette année encore, deux classes ont été fermées.

Pour enrayer ce déclin, notre ville a besoin de nouveaux logements. Pour accueillir des jeunes ménages, des nouvelles familles, mais aussi permettre aux Gannatois, dont l'habitation est vétuste, de se reloger dans des conditions meilleures.

Pour produire de nouveaux logements, il faut des terrains constructibles.

En supprimer 30 hectares, c'est un choix insensé, un mauvais coup porté à notre ville.

Aline Jeudi et le groupe J'Aime Gannat

Site internet : j'aime-gannat.fr

GANNAT TRANSITIONS

L'hiver sera rude.

Nous faisons face aux hausses tarifaires des énergies et des denrées, premiers signes de l'essoufflement d'un système basé sur une croissance illimitée. Notre commune n'est pas épargnée. Sans bouclier tarifaire, l'augmentation des coûts de fonctionnement sera proportionnelle aux charges incompressibles.

Le remplacement d'éclairages, de chaudières, l'isolation, arrivent tardivement. Les mesures palliatives : augmentations de tarifs, restrictions d'usages de services publics sont pénalisantes. Préservons les biens et services publics sans fragiliser les familles défavorisées sous prétexte d'économies.

Prenons la mesure du défi et adoptons, dès maintenant, des principes de sobriété. Des solutions existent : traiter le foncier comme une ressource non renouvelable, source de notre futur possible et terrain agricole généreux dont les productions peuvent se perpétuer indéfiniment ; miser sur les énergies renouvelables et leur distribution raisonnée (réseaux de chaleur urbains, géothermie...) ; aménager une cité saine en développant les mobilités douces et en réduisant la dépendance à l'automobile.

CULTURE



UN BILAN POSITIF POUR L'ESCAPE GAME DU MUSÉE YVES MACHELON

Lancé le 1^{er} juillet, "Cellule 42" est un projet initié par la Ville dans le cadre des 80 ans de l'évasion d'Hettier de Boislabert de la prison de Gannat.

Le concept ? Au sein de la prison, les participants disposent de 30 min pour se libérer, en faisant la lumière sur l'évasion rocambolesque de 3 résistants emprisonnés à Gannat il y a 80 ans.

Lors des mois de juillet et août, 44 équipes ont franchi les portes du musée pour relever le défi de l'escape game soit environ 130-150 joueurs pour un montant de recettes de 2 112 €.

Une saison très satisfaisante pour ce nouveau concept qui a su trouver son public composé en majorité de primo-joueurs locaux venus en équipe de 3 ou 4.



HOMMAGE À SÉBASTIEN MAYOR

À travers ces quelques lignes, la Ville de Gannat souhaite rendre hommage à Sébastien Mayor, ingénieur créateur de l'escape game "Cellule 42", qui nous a quitté subitement en septembre dernier.

Madame le Maire, les adjoints et conseillers municipaux ainsi que l'ensemble du personnel communal tiennent à présenter leurs sincères condoléances à sa famille et ses proches.



FESTIVAL « CINÉMA MON AMOUR »



La ville de Gannat a lancé son premier festival consacré au cinéma les 21, 22 et 23 octobre 2022.

Ce projet, initié par la Mairie de Gannat et le cinéma. Le Chardon, a proposé pour cette première édition une sélection de films et des tables rondes autour de deux thématiques fortes : le train et l'avenir. Deux motifs qui permettent de balayer toute une histoire du cinéma, de ses origines à sa plus grande anticipation.



CAPITALE CULTURE

Adhésion de la ville de Gannat à l'association Clermont-Ferrand - Massif Central 2028.

La ville de Gannat a adhéré à l'association Clermont-Ferrand Massif Central 2028, en soutien de la candidature au titre de « Clermont-Ferrand, capitale européenne de la culture ». L'ensemble des habitants est convié samedi 19 novembre 2022 à 19h au centre socioculturel de Gannat, pour l'officialisation de cette adhésion.

À travers ce projet fédérateur porté à l'échelle de ce large territoire qu'est le Massif Central, se présente l'opportunité pour la Ville de Gannat et l'Association des Cultures du Monde de mettre en avant leurs actions culturelles via leur rôle d'ambassadeurs locaux.



PAROLE D'ÉLU

Jean-Louis Corbon,
Adjoint au Maire en
charge de la culture et des
patrimoines

« L'idée de création d'un festival de cinéma remonte à fin 2019. Depuis, le contexte sanitaire et les pressions générées par l'actualité, ont retardé et modifié le projet initial.

Nous vous avons invité à découvrir cette nouvelle animation culturelle, que nous espérons pérenne, pour donner au plus grand nombre une forme de « gourmandise de cinéma ».

Dans une démarche d'ouverture et de partage, nous n'avons pas souhaité créer un festival « à palmarès et récompense » mais au contraire un festival qui porte une fonction pédagogique, sans toutefois porter de jugement sur les films proposés. Tout regard idéologique qui, par nature, rend aveugle à tout ce qui ne va pas dans son sens, est donc exclu.

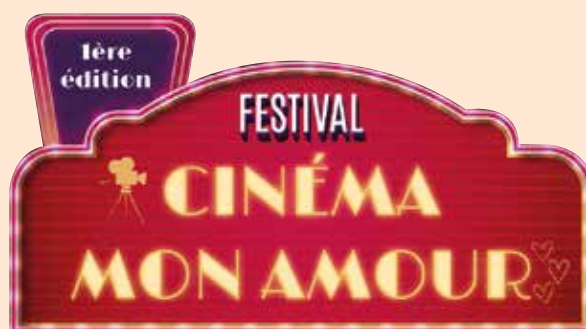
Nous avons également eu à cœur de partager cette initiative avec l'ensemble du territoire communautaire et donc d'en profiter pour proposer sur les 2 cinémas 2 thèmes.

Chacun d'eux est réparti en 3 catégories :

- un film plus à destination de la jeunesse,
- un film plus grand public,
- un film directement tiré du patrimoine cinématographique mondial.

2 tables rondes étaient également prévues pour échanger et fournir des repères de décodage à tous les amateurs.

Le monde du cinéma a très souvent tendance à se prendre au sérieux. Nous avons l'ambition de vous rappeler que le cinéma est là surtout pour partager, dialoguer et s'amuser. »



FONDS BEAUBAT

Florian Barles, chargé d'opération patrimoine, a effectué une mission de signalement de la collection Beubats du 2 mai au 9 juin 2022 à la médiathèque de Gannat.

Avant d'amorcer le signalement, Florian a effectué un classement physique de la collection qui compte environ 7000 pièces.

Le processus de signalement, quant à lui, s'est déroulé via TapIR (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche) un outil de la Bibliothèque Nationale de France permettant le signalement des manuscrits et archives des bibliothèques françaises. Ce signalement s'effectue par la création de fiches descriptives par archive, permettant de générer une arborescence pour une recherche précise.

Cette mission sera renouvelée dans les prochains mois pour poursuivre le signalement de cette riche collection avant qu'elle ne soit accessible au grand public.

Une sélection de cette collection, sur le thème des hôtels, restaurants et cafés de Gannat au XX^{ème} siècle, a été présentée au public lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Fonds acquis par la Ville de Gannat, avec le concours de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cofinancé par l'État (Ministère de la Culture/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes)



LES JEUNES GANNATOIS DÉSORMAIS COMME DES POISSONS DANS L'EAU GRÂCE AU DISPOSITIF « J'APPRENDS À NAGER »

Lancé cet été à Gannat, le dispositif "J'apprends à nager" s'inscrit dans le cadre du plan interministériel de prévention des noyades.

Ces séances 100 % gratuites, ont permis à un groupe d'enfants Gannatois, âgés de 6 ans à 10 ans, d'apprendre les bases de la pratique de la nage, lors d'une première session organisée du 1^{er} au 12 août.

Le dispositif a été reconduit durant l'automne du 24 octobre au 5 novembre (10 séances) pour les enfants de 10 à 12 ans.

*Renseignements auprès de la piscine municipale :
04 70 90 04 49*



JEUNESSE

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DANS LES ÉCOLES

La municipalité a souhaité s'inscrire dans le cadre du plan de relance numérique de l'Éducation nationale. Chaque école élémentaire (privée et publique) s'est vu attribuer un budget afin de pouvoir investir dans du matériel numérique et ressource. Les directeurs des établissements ont été consultés afin de prévoir les achats nécessaires. Cette concertation s'est faite en lien avec le conseiller numérique.

À la rentrée, les élèves et leurs professeurs ont alors découvert dans certaines classes des Tableaux Numériques Interactifs, de nouveaux ordinateurs portables, vidéoprojecteurs et fichiers numériques. Une formation pour l'utilisation des T.N.I. a été dispensée à chaque enseignant.

Les entreprises Auvergne Numérique et A-Led ont réalisé les installations. Cela représente pour la Ville de Gannat, un investissement global de 33000€ subventionné à 70% pour le matériel et 30% pour les ressources.

Autres nouveautés, des capteurs CO² ont fait leur apparition dans les classes et des purificateurs d'air dans les restaurants scolaires. Le retour des écoliers dans les salles de classe fait craindre un nouveau pic de contamination, ces deux appareils ont été installés en prévention pour limiter les risques de propagation.

Les capteurs permettent de mesurer la concentration de dioxyde de carbone expiré dans l'air. Ils donnent ainsi des indications afin de déterminer si un lieu a besoin d'être ventilé plus régulièrement.

En ce qui concerne les purificateurs, ils servent à filtrer les particules virales puis assainissent l'air rejeté dans la pièce.

DES ESPACES SANS TABACS CRÉÉS AUX ABORDS DES ÉCOLES

Au cours du mandat 2021/2022, les enfants élus au conseil municipal ont mené le projet de création d'espaces sans tabac aux abords des écoles de la commune.

Après, une rencontre avec le docteur Voitellier, président de la ligue contre le cancer de l'Allier, partenaire du projet, et une concertation avec les élus adultes et les directeurs d'écoles, les abords des écoles maternelles et élémentaires sont devenus des zones sans tabac.

Ces zones sont déterminées par des panneaux de signalisation conçus par la ligue contre le cancer et des dessins créés par les enfants élus.

Une inauguration de ces espaces a eu lieu le 13 octobre 2022 en présence de Madame Le Maire, les enfants élus, et les représentants de la ligue contre le cancer.



Financé par



Financé par l'Union européenne
NewGenerationEU



BOURSE D'ENGAGEMENT CITOYEN

C'est quoi ?

La bourse d'engagement citoyen est un dispositif d'aides mis en place par la mairie afin d'inciter les jeunes Gannatois à s'engager sur la base du volontariat dans les associations locales et les structures municipales. L'objectif étant de développer une citoyenneté active et responsable.

Pour qui ?

La bourse d'engagement citoyen s'adresse aux jeunes Gannatois âgés de 11 à 25 ans, sans condition de ressources.

Quelle est la durée de l'engagement ?

La durée de l'engagement et le montant de la bourse dépendent de la tranche d'âge :

- 11-13 ans : 18 h pour une bourse de 100 €
- 14-17 ans : 36 h pour une bourse de 200 €
- 18-25 ans : 54 h pour une bourse de 300 €

Comment ça marche ?

Pour en bénéficier, il suffit de s'engager au sein d'une association, d'un service municipal ou d'une structure publique afin de mener une action éducative et pédagogique autour de la notion de service rendu. Cet engagement volontaire et réciproque sera formalisé sous la forme d'une convention, pour une durée définie et pour une mission précise.

Exemple : encadrer des enfants au sein d'un club sportif ou faire partie du dispositif d'aide aux devoirs dans les écoles primaires ou bien encore participer à l'élaboration de projets jeunes au PAJ (Point Accueil Jeunes).

Qu'est-ce qu'on y gagne ?

Le montant de la bourse d'engagement citoyen peut uniquement servir à financer :

- une formation à vocation professionnelle (BAFA, BAFD, BPJEPS...),
- le permis de conduire,
- un chèque engagement à dépenser dans les commerces gannatois partenaires.

Vous êtes intéressé ?

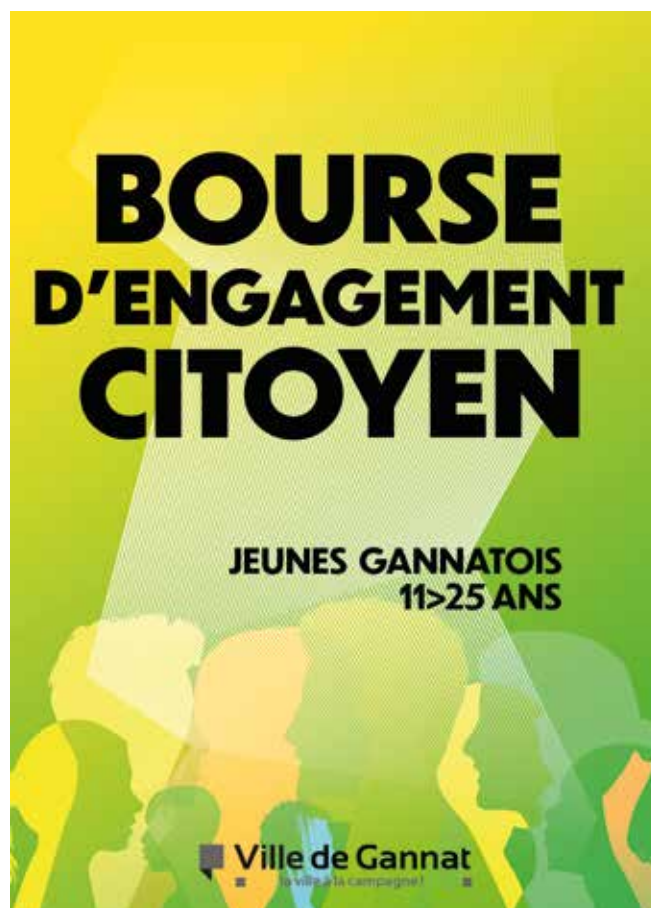
N'hésitez pas à vous renseigner :

Pôle Education - Mme Laëtitia Dumont

8 avenue Saint James à Gannat

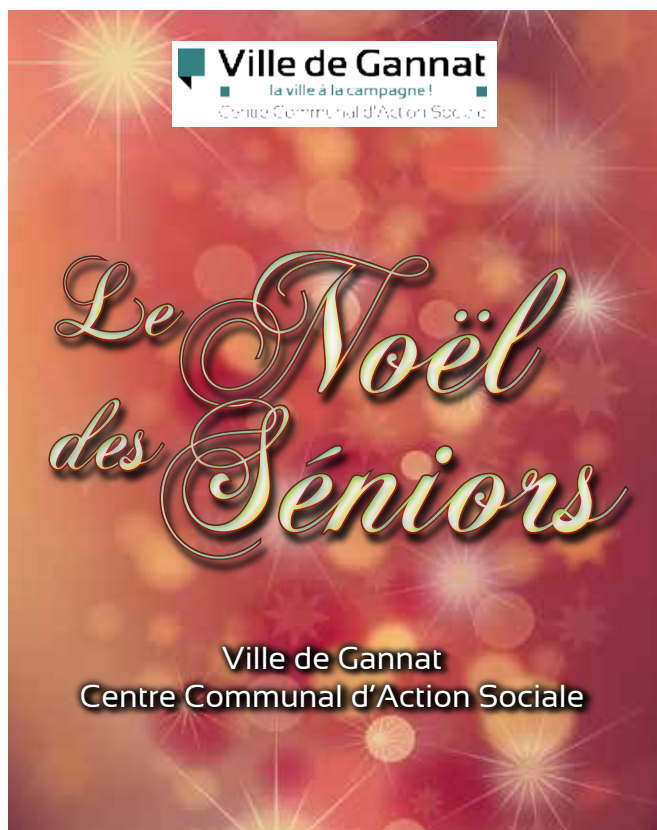
Tél. 06 86 67 94 10

laetitia.dumont@ville-gannat.fr



CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



NOËL DES SENIORS

Afin de célébrer les fêtes de fin d'année, le CCAS de Gannat propose aux seniors gannatois, âgés de plus de 70 ans, de bénéficier de :

- Colis de Noël composé de produits locaux ;
- Bons d'achat utilisables auprès de nombreux commerçants de la ville (d'une valeur de 20€ pour une personne seule et 40€ pour un couple).

La remise des colis aura lieu le 28 novembre après-midi quant aux chèques ils seront distribués le 29 novembre après-midi, au centre socioculturel.

Les inscriptions sont réservées aux plus de 70 ans résidant à Gannat et se sont clôturées le 25 septembre. Vous souhaitez bénéficier du Noël des Seniors l'an prochain ? Contactez le CCAS au 04 70 90 67 73

LA MUNICIPALITÉ RENOUELLE LES BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS ET APPRENTIS GANNATOIS

Afin d'aider les jeunes Gannatoises et Gannatois dans leurs études supérieures et leurs apprentissages, la ville de Gannat renouvelle l'attribution (sous conditions) de bourses.

Les bourses étudiantes et apprentis sont ouvertes pour leur dépôt à la Maison des Services – 14-16 Allée des Tilleuls à Gannat.

Les dossiers peuvent être envoyés en version papier ou en version numérique à l'adresse suivante : maisondesservices@ville-gannat.fr

Les dossiers sont à retourner complétés avec les pièces justificatives jointes avant le 31 octobre 2022 pour les étudiants et le 31 décembre 2022 pour les apprentis.

AGIR contre les maltraitances des personnes en situation de vulnérabilité
Personnes âgées - Adultes en situation de handicap

Le courage de voir,
Le choix d'en parler.

Victime ou témoin contactez le

3977

Lundi > vendredi - 9h > 19h
Samedi > dimanche - 9h > 13h - 14h > 19h

Service & appel gratuits



ALMA 03

Centre départemental de l'Allier

Permanence téléphonique : Vendredi > 14h à 17h

 **04 70 03 77 77**


**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ALMA 03 - BBP 2114 - 03101 Montluçon cedex
Membre de la Fédération 3977 contre les maltraitances.

contact@alma03.fr - alma03.fr

 **3977.fr**


 **3977** 

CALENDRIER

DES ANIMATIONS

Lundi 14 novembre 2022

18h30 // Centre socioculturel

CONFÉRENCE « L'ARBRE, TÉMOIN DE VIE »

Animée par Jean-Claude JARDILLET.

Organisée par l'association Nature Vivante.

Mardi 15 novembre 2022

19h // Cinéma Le Chardon

REMISE DES PRIX DE LA MARIANNE DE LA PARITÉ

« Elles aussi » et le Collectif « Hubertine Auclert », en partenariat avec l'ADMO3, organisent dans notre département, une remise de distinctions et une table ronde autour du thème : « Démocratie paritaire locale : discours ou réalité ? »

Mercredi 16 novembre 2022

9h30 // Musée, dans la sellerie.

RACONTINE

Vendredi 18 novembre 2022

20h30 // Cinéma Le Chardon

DOCUMENTAIRE « LES INSOLITES »

1h44

À travers 2 documentaires de 52 minutes chacun, vous retrouverez 4 portraits d'artistes locaux.

Les séances seront accompagnées par les réalisateurs et les artistes présentés dans le film.

Vendredi 18 novembre 2022

18h // Médiathèque de Gannat

RÉCEPTION DE L'AUTEUR GILLES BELIN

Vendredi 18 novembre 2022

19h au centre socioculturel

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 19 novembre 2022

Matinée // Marché couvert

ANIMATIONS AU MARCHÉ

Dégustation d'huîtres et vin blanc avec la poissonnerie Pare Faim de la Mer et le bar Chez Clément.

Samedi 19 novembre 2022

19h // Centre socioculturel

CABARET AUTOMNE

Fête autour de la musique, la danse, la gastronomie.

Organisé par l'Association Nationale Culture du Monde. Partenariat avec la bourrée Gannatoise et la ville de Gannat.

Repas : truffade, tarte aux pommes, apéritif offert.

Tarif : 25€ (réduit 22€)

Entrée sans repas : 7€

Réservations : 04 70 90 66 30

Samedi 26 novembre 2022

Matinée // Marché couvert

ANIMATIONS AU MARCHÉ

Confection décoration, chemin de table avec la boutique Athypic.

Lundi 28 novembre 2022

De 14h à 18h // Centre socioculturel

DISTRIBUTION DES COLIS POUR LE NOËL DES SENIORS

Réservé aux personnes inscrites (voir p. 29).

Mardi 29 novembre 2022

14h à 18h // Centre socioculturel

DISTRIBUTION DES CHÈQUES CADEAUX POUR LE NOËL DES SENIORS

Réservé aux personnes inscrites (voir p. 29).

Du vendredi 2 décembre

au dimanche 4 décembre 2022

COMMÉMORATION DES 80 ANS DE L'ÉVASION DE CLAUDE HETTER DE BOISLAMBERT

Programme complet à retrouver page 20.

Vendredi 2 décembre

& Samedi 3 décembre 2022

TÉLÉTHON

Animations à paraître dans le programme dédié.

CALENDRIER

DES ANIMATIONS

Samedi 3 décembre 2022

Matinée // Marché couvert

GANNAT FÊTE NOËL ANIMATIONS AU MARCHÉ

- Exposition de sculptures sur bois.

Samedi 3 décembre 2022

De 15h à 21h // Champ de Foire

GANNAT FÊTE NOËL

15h : Défilé en ville des motards Père Noël de la FFMCO3 et le Père Noël dans cabriolet des Roues Libres.

À partir de 15h : Ouverture du marché et des animations : balade en calèches (en alternance), course au trésor, jeux en bois, manège trampolines, atelier maquillage pour enfants, atelier sculpture sur ballon.

17h : Lancement officiel des illuminations par Mme le Maire avec déambulation des animaux fantastiques animée par la Cie Elixir. Défilé en ville des motards Père Noël de la FFMCO3 et le Père Noël dans cabriolet des Roues Libres.

18h30 : Arrivée du Père Noël et photo dans le chalet.

20h30 : Spectacle par la Compagnie Elixir.

Restauration : food trucks, vente dégustation d'huîtres et vin blanc, buvette et crêpes au profit du Téléthon.

Mercredi 7 décembre 2022

Médiathèque de Gannat

PRÉSENTATION DE LA SÉLECTION DES LIVRES POUR LE PRIX DES P'TITS LECTEURS DE L'ALLIER

Mercredi 7 décembre 2022

De 15h à 19h30 // Centre socioculturel

COLLECTE DE SANG

Vendredi 9 décembre 2022

19h30

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 10 décembre 2022

Matinée // Marché couvert

ANIMATIONS AU MARCHÉ

- Maquillage pour enfant avec l'institut Enaë.

Samedi 10 décembre 2022

18h55 // Cinéma Le Chardon

OPÉRA « THE HOURS »

Retransmission en direct de New-York.

Tarif plein : 23€50 Tarif réduit : 19€50

Samedi 10 décembre 2022

19h30 // Église Sainte-Croix

CONCERT « GAN A CAPELLA CHANTE POUR LE TÉLÉTHON »

Dimanche 11 décembre 2022

15h // Centre socioculturel de Gannat

CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

Par l'Orchestre d'Harmonie de Gannat.

Gratuit

Samedi 17 décembre 2022

20h45 // Cinéma Le Chardon

THÉÂTRE « GROS MENSONGES » PAR LA TROUPE DES TROIS ROUES

Samedi 14 janvier 2022

18h55 // Cinéma Le Chardon

OPÉRA « FEDORA »

Retransmission en direct de New-York.

Tarif plein : 23€50 Tarif réduit : 19€50

Mercredi 18 janvier 2022

9h30 // Médiathèque

RACONTINE

Samedi 21 janvier 2022

Cinéma Le Chardon

THÉÂTRE « CENDRILLON »

Dans le cadre des Nuits de la Lecture.